



TRANSMISSION PAR COURRIEL

Montréal, le 8 décembre 2017

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Courriel : [REDACTED]

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 13 novembre 2017

[REDACTED],

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue le 13 novembre 2017 visant à obtenir l'effectif total, le nombre de femmes en 2012 et en 2017 et le salaire au maximum de l'échelle salariale pour chaque emploi de notre organisation.

Vous trouverez ci-joint un tableau de deux (2) pages dans lequel ont été consignées les informations demandées.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

[REDACTED]

Suzie Bouchard

p.j.